

# MAIRIE DE BEAULIEU SUR DORDOGNE

Corrèze

Nombre de conseillers en exercice :	19
Présents :	15
Votants :	19
Absents représentés :	4
Absents excusés	
Absents	

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 28 septembre 2020

L'an deux mille vingt, le 28 septembre à vingt heures trente, le Conseil Municipal de Beaulieu-sur-Dordogne, convoqué le 21 septembre 2020, au regard de la situation sanitaire et de la nécessité de locaux adaptés, s'est réuni à la salle polyvalente Sévigné, sous la présidence de Dominique CAYRE, maire,

**Etaient présents :** Dominique CAYRE, Ghislaine DUBOST, Gabriel BARRADE, Yolande BELGACEM, Jean Pierre LARIBE, Marie Gentil GOURAUD, Rose-Marie CAVARROT, Jean MAGE, Nadine CHASTAING, Guy SCHMITTZEHE, Laura CRINON, Mathieu ROUGERY, Sophie RIOL, Patrick POUJADE, Saverio TRIPODI.

**Procuration :** Philippe ARNAUD donne procuration à Jean MAGE,  
Brigitte LEGROS donne procuration à Marie Gentil GOURAUD,  
Jean Paul GAUTHE donne procuration à Dominique CAYRE,  
Sabrina CAREME donne procuration à Yolande BELGACEM.

**Absents excusés :**

**Absents :**

**Secrétaire de séance :** Nadine CHASTAING

### **Modification du tableau des emplois : création d'un poste d'adjoint du patrimoine (Bibliothèque – augmentation du temps de travail),**

Monsieur Le Maire, rappelle au conseil municipal que conformément à l'article 34 de la loi du 26 janvier 1984, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement. Il appartient donc au Conseil Municipal (ou autre assemblée), compte tenu des nécessités des services, de modifier le tableau des emplois.

Monsieur le Maire rappelle également que lors de la réunion du conseil municipal en date du 1<sup>er</sup> juillet, le nombre d'heures alloué au poste d'accueil de la bibliothèque avait été évoqué en questions diverses. Ce poste à temps non complet est actuellement de (10h/semaine). Il s'avère que ce nombre d'heures n'est pas suffisant pour assurer l'ensemble des missions : accueil du public, animation, classement, rangement, gestion administrative.

Monsieur le Maire propose d'augmenter le quota d'heures en créant un poste d'adjoint du patrimoine à temps non complet de 13h/semaine.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide :

- d'adopter la création de l'emploi ainsi proposé avec effet au 1<sup>er</sup> décembre 2020.

**Vote pour : 19 (15 + 4 procurations)**

**contre :**

**abstention :**

*Certifiée exécutoire, compte tenu de la transmission à la Sous-Préfecture de Brive le  
Et de la publication à Beaulieu le*

Pour extrait conforme  
Le Maire



Accusé de réception en préfecture  
Dominique CAYRE-20201005-1409-DE  
Date de réception préfecture :  
05/10/2020 Délibération n°2020 09 65